LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION CORRÈZE

Retrouvez-nous sur le Stand de la FDTP 19
lors du Carrefour des Collectivités Territoriales
les 26 et 27 Aout 2021

ACTEURS POUR LA PLANÈTE
LES TRAVAUX PUBLICS

La Vie Corrézienne

Vendredi 20 août 2021 | n° 3995 | 76e année | 1,70 €

Le Carrefour des collectivités fait son retour...

8ème édition
CARREFOUR DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
BRIVE-LA-GAILLARDE
ESPACE DES 3 PROVINCES
26 et 27 AOÛT 2021
aDM19
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS DE LA CORRÈZE

Origine CORRÈZE

La Vie corrézienne
15 rue Fernand-Alibert
19100 Brive-la-Gaillarde
Tél. 05 55 24 11 44
www.laviecorrezienne.fr

R 29426 - 3994 - F : 1,70 €

Alain Rousset - « Collectivement nous construirons l'avenir de nos territoires »

Le Carrefour des Collectivités Territoriales de la Corrèze se tient cette année dans un contexte particulier.
La persistance de la pandémie de Covid-19 et ses conséquences économiques et sociales viennent accentuer la fragilisation de notre société. Elles se greffent aux différents chocs - fracture territoriale et sociale, dérèglement climatique, problèmes budgétaires - qui placent les élus locaux en première ligne. Tout au long de la crise, nos concitoyens ont interpellé leurs élus locaux qui ont joué un rôle
Les territoires décentralisés de la République constituent une partie de la solution aux défis qui nous font face. La décentralisation est un gage de respiration démocratique. Elle assure le dialogue au plus près des revendications et des aspirations de nos concitoyens. Les collectivités territoriales sont les outils les plus efficaces pour engager les transitions qu'ils appellent de leurs vœux.
La Région Nouvelle-Aquitaine est à vos côtés pour accompagner vos projets et votre vision de transformation des territoires en matière d'autonomie alimentaire, de mobilités, de formation, de développement économique, d'innovation, d'accès aux services essentiels de la santé ou du numérique. Pour construire cette trajectoire, il ne suffit pas d'énoncer des formules incantatoires, il faut dialoguer, fédérer les acteurs et agir. A travers le nouveau mandat régional qui s'ouvre, ma volonté est de renforcer ce climat de confiance et de proximité.
Ainsi, je suis ravi que la Région participe à cet événement pour vous présenter sa vision en matière de développement équitable des territoires. Nous pourrons également aborder les outils que nous aurons à construire

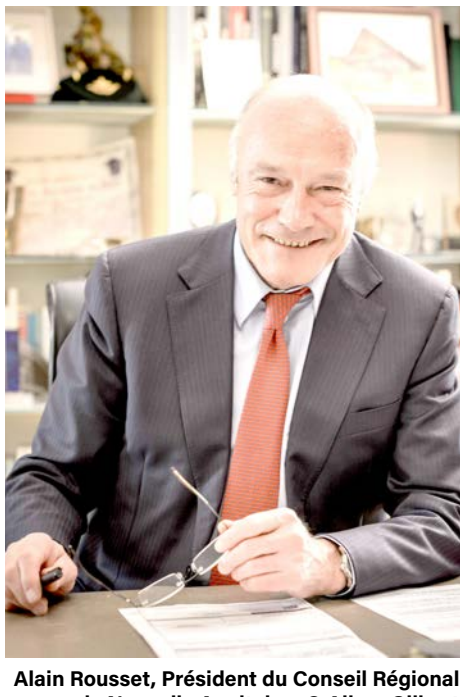

Alain Rousset, Président du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine. © Alban Gilbert

ensemble pour mettre en œuvre cette stratégie, à l'image de contrats de territoires renouvelés ou de la nouvelle programmation des fonds européens.
Je souhaite vous assurer de ma volonté inébranlable de poursuivre et de renforcer les chantiers que nous avons débutés ensemble. Collectivement, nous construirons l'avenir de nos territoires.

Alain ROUSSET
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

Pascal Coste - « Le Département, premier financeur des collectivités en Corrèze »

Après le renouvellement des assemblées locales ces deux dernières années, il est très important pour les collectivités de se retrouver pour échanger, débattre et s'informer sur les meilleurs moyens de poursuivre leurs projets et de mener une action de qualité au service de leurs administrés.
C'est l'objectif du Carrefour des Collectivités Territoriales : rendez-vous incontournable des acteurs territoriaux, parfaitement organisé par l'Association des Maires de la Corrèze.
Acteur de proximité, le Département sera présent pour aller à la rencontre des élus des communes et des intercommunalités. Accompagnement des territoires, développement du numérique, services de proximité : autant de thèmes sur lesquels les élus et les représentants du Département pourront échanger avec leurs partenaires.
Face aux difficultés que les collectivités peuvent rencontrer avec des budgets toujours aussi contraints, il est essentiel de continuer à porter des projets novateurs et ambitieux pour aménager nos territoires.
Pour soutenir cette dynamique, le Département se place comme le premier financeur des collectivités en Corrèze.
Pour 2021-2023, c'est une enveloppe renforcée de 48 millions d'euros qui est consacrée pour soutenir plus de 2 500 opérations.
En complément, le Département se mobilise aux côtés des petites communes rurales souvent confrontées à d'importantes difficultés pour assurer des interventions de première nécessité. Pour cela, le Département attribue une dotation de solidarité communale à 43 communes pour un montant total de 150 000 € par an.
En parallèle, le Département agit également sur le volet de l'ingénierie avec une offre de conseil et d'assistance renforcée à destination des élus et des secrétaires de mairie pour accompagner les collectivités dans la préparation et la conduite de leurs projets.
En Corrèze, les élus peuvent compter sur une Association des Maires fédératrice et dynamique qui

Pascal Coste, président du conseil départemental de la Corrèze. © Droits réservés

accompagne les élus, aussi bien dans leurs missions du quotidien que sur les enjeux d'avenir comme les politiques de l'eau, de l'urbanisme ou encore la préservation du patrimoine.
Ce Carrefour sera aussi l'occasion de saluer une nouvelle fois l'action des Maires et des élus municipaux. Région, Département et surtout Commune, ces derniers mois, les acteurs locaux ont joué un rôle essentiel de proximité dans la gestion de la crise sanitaire, confirmant ainsi toute l'importance des collectivités locales auprès de nos concitoyens.

Pascal COSTE
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CORRÈZE

Frédéric Soulier - « L'occasion de faire entendre la voix des territoires... »

Rendez-vous traditionnel de rencontres mais aussi de réflexion collective, le Carrefour des Collectivités de Corrèze tient une place particulière au regard de l'actualité inédite que nous vivons depuis presque deux ans.
De ce point de vue, les maires ont été ces nouveaux soldats de la République, en première ligne des épreuves que la France traverse :
- Sur le front sanitaire en accompagnant le combat remarquable des équipes de soignants, par exemple en mettant à disposition leurs ressources pour déployer au plus près des habitants qui un centre de dépistage, qui un centre de vaccination, qui la fourniture de masques à ses habitants et ses soignants de ville.
- Sur le front économique en complétant les dispositifs d'urgence de l'État auprès des acteurs économiques et associatifs impactés par la crise et les confinements successifs. Pour l'Agglo et la Ville de Brive, cette approche volontariste représente 5,25 M€ d'aides. À cela s'ajoute aussi le coût propre que nous avons dû assumer, par exemple pour faire respecter les politiques sanitaires imposées par l'État. Pour le seul centre de vaccination, cela représente un impact de 533 900 € dans notre budget, pour six mois de fonctionnement !
Une fois encore la preuve est faite que les collectivités demeurent l'échelon de proximité par lequel l'information et la protection des populations s'organisent. Souvent en relais d'un État parfois distant et trop souvent bloqué dans sa capacité d'initiative locale, les maires et les élus locaux se sentent pourtant peu écoutés.
La richesse du programme de cette édition reflète la place prépondérante que les acteurs territoriaux occupent aujourd'hui pour répondre aux préoccupations de nos concitoyens et de notre temps : sécurité, écologie, gestion des deniers publics...

Frédéric Soulier, maire et président de l'Agglo de Brive. © Droits réservés

Grâce aux équipes de l'association des maires et de son président Jean-Jacques Dumas et à la participation de ses partenaires que je remercie de leur présence fidèle, ce carrefour nous donne l'occasion de faire entendre clairement la voix des territoires pour construire ce pacte de confiance avec l'État que les élus, comme nos concitoyens, appellent de leurs vœux.

Frédéric SOULIER
MAIRE DE BRIVE
PRÉSIDENT DE L'AGGLO DE BRIVE

Salima Saa - « Le plan de relance c'est aussi en Corrèze »

« Le plan de relance, c'est aussi en Corrèze ». Ce slogan est désormais une réalité concrète incarnée notamment par les nombreux projets portés par les collectivités territoriales et soutenus financièrement par l'État. Ainsi, en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics, en Corrèze, ce sont pas moins de 136 projets, représentant un investissement de 26,4 millions d'euros qui ont été soutenus grâce à la mobilisation de 5,1 millions d'euros au titre des dotations de l'Etat. Ces opérations s'inscrivent pleinement dans les objectifs de transition écologique et de lutte contre le changement climatique et permettront aux usagers et aux agents publics d'être accueillis et de travailler dans les meilleures conditions.
France Relance encourage également la numérisation des collectivités territoriales. En Corrèze, 6 collectivités territoriales ont bénéficié d'une enveloppe de 228 689 € pour soutenir leurs projets numériques de développement de services numériques ou à la formation au numérique des agents. Au-delà de ces premières réalisations, de nombreux appels à projets et dispositifs de France Relance sont à la disposition des collectivités territoriales. Ils viennent compléter l'engagement de L'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et des dotations de soutien à l'investissement local et départemental qui représentent, en 2021, une mobilisation de 20,3 millions d'euros en Corrèze.
Dans le même temps, les collectivités territoriales peuvent solliciter l'accompagnement et l'expertise de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui déploie plusieurs dispositifs de revitalisation des territoires, avec pour objectifs de redynamiser les petites villes et leurs centres et améliorer la vie des habitants, faire vivre les ruralités et accompagner le déploiement du numérique.
Pour donner une cohérence d'ensemble au déploiement de ces actions de cohésion territoriale, les Contrats de relance et de transition écologique associent l'État et les collectivités locales dans une démarche partenariale pluriannuelle autour d'un projet de territoire. Plusieurs contrats de ce type ont d'ores et déjà été signés et d'autres vont suivre très prochainement. Dans ce cadre, l'appui de l'État sur le plan financier ou en matière d'ingénierie de projet constitue un atout supplémentaire qui favorisera la cohésion sociale et territoriale et préparera la Corrèze de 2030.

Salima Saa, Préfète de la Corrèze © Droits réservés

Salima SAA
PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

OiEau
Office International de l'Eau
30 ANS D'UTILITÉ PUBLIQUE
Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

NOS 4 DOMAINES D'EXPERTISE

Appui institutionnel et technique - Coopération
Valorisation des connaissances & Systèmes d'Information
Formation professionnelle
Animation de réseaux d'acteurs

EAU - ENVIRONNEMENT - ÉCONOMIE CIRCULAIRE

05 55 11 47 00
commercial@oieau.fr
www.oieau.org

Jean-Jacques Dumas - Une huitième édition tournée vers l'avenir

RENCONTRE - Reporté l'an passé à cause du Covid, le Carrefour des Collectivités territoriales se tiendra à Brive les 26 et 27 août prochains. Réservé aux élus, ce rendez-vous rassemblera plus de 2 000 participants venus rencontrer des prestataires, des partenaires, mais aussi échanger et aborder ensemble les problématiques du moment.

Jean-Jacques Dumas, le président de l'association des maires de la Corrèze, est satisfait que ce Carrefour des Collectivités puisse enfin se tenir.
© La Vie corrézienne

Transformé en centre Covid, puis en salle de vaccination, l'espace des Trois Provinces à Brive va renouer avec sa vocation première en accueillant le Carrefour des Collectivités les 26 et 27 août. Attendu par les élus et les salariés des collectivités locales, ce carrefour aurait dû se tenir l'année dernière mais, Covid oblige, l'association des Maires de la Corrèze (ADM19) avait été contrainte de reporter la manifestation.

« Cela fait trois ans que nous n'avons pas eu de Carrefour et c'est le premier après le renouvellement des conseils municipaux », rappelle Jean-Jacques Dumas, président de l'ADM19. « Nous avons eu 40 % de nouveaux élus en 2020. Pour eux, c'est très important de pouvoir rencontrer les partenaires, les fournisseurs et participer aux tables rondes. » Venus de Corrèze, mais aussi des départements limitrophes, ce sont ainsi plus de 2 000 élus et employés communaux qui sont attendus durant ces deux journées.

Lors de sa création en 2008, le carrefour rassemblait une cinquantaine d'exposants. En fin de semaine prochaine, ils seront près de 130 à installer leurs stands à Brive. Aux côtés des partenaires historiques comme l'Agence de l'eau, la Banque des territoires ou les chambres consulaires se trouveront des entreprises du bâtiment et des travaux publics, des banques, mais également de nouveaux acteurs comme un aménageur d'aire de camping-cars ou encore une société ayant créé une silhouette de prévention rétroréfléchissante afin d'améliorer la sécurité des piétons.

Prévention Covid de rigueur

L'innovation sera aussi au rendez-vous avec des entreprises corréziennes comme la société UV Germi, spécialisée dans le traitement de l'air, de l'eau et des surfaces par ultraviolets. La PME installée à Saint-Viance assurera d'ailleurs la filtration de l'air de la salle de conférences et de l'espace restauration. Afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur, le pass sanitaire sera obligatoire pour accéder à l'espace des Trois Provinces. Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore, des pompiers du SDIS de la Corrèze procéderont à des tests antigéniques à l'extérieur du bâtiment.

Sept conférences sur deux jours

Si l'association des maires de la Corrèze accompagne les élus tout au long de l'année, le Carrefour des Collectivités est aussi l'occasion d'organiser des conférences en lien avec les problématiques de l'époque. Et même si « en une heure, on ne peut pas aborder tous les problèmes, on ouvre des portes » rappelle Jean-Jacques Dumas.

> *« On ne peut pas aborder tous les problèmes en une heure, mais on ouvre des portes...*

Optimiser la ressource en eau, maintenir ou favoriser l'installation de commerces et d'artisans ou encore valoriser le patrimoine architectural et environnemental, tels seront les thèmes au cœur des trois conférences. Un temps est également prévu autour de la lutte contre les incivilités et les conflits de voisinage avec le procureur de la République de Tulle et les forces de l'ordre.

Deux temps d'échanges seront également organisés autour du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et la réussite d'un pacte de confiance entre les communes et les intercommunalités. Enfin il sera bien entendu question des finances publiques et des marges d'investissement de plus en plus faibles lors d'une table ronde le jeudi après-midi.

Face aux baisses des dotations de l'État et à la suppression de la taxe d'habitation, les élus locaux doivent aujourd'hui composer avec des finances en berne, grevées un peu plus par la crise de la Covid. « On essayera durant cette table ronde de chercher des solutions pour pouvoir investir », souligne le président de l'AMF, « d'autant qu'en mai dernier, la commande publique avait baissé de 10% sur le plan national », abonde le vice-président de l'association des maires de Corrèze, Roger Chassagnard.

Pour aborder cette thématique, les élus de Corrèze pourront s'appuyer sur l'expertise de Philippe Laurent (voir par ailleurs), le secrétaire général de l'AMF, qui inaugurera ce huitième Carrefour des Collectivités et présentera aussi en avant première son livre « Maires de toutes les batailles, en finir avec l'hypocrisie décentralisée. » « Philippe Laurent joue un rôle très important à l'AMF, il copréside la commission des finances locales, c'est un spécialiste de la question et un passionné », ajoute Jean-Jacques Dumas.

Ce Carrefour des Collectivités s'annonce donc bien rempli. L'ADM19 tiendra également à cette occasion son assemblée générale le jeudi en fin d'après-midi avant de clore cette première journée par une soirée festive au cours de laquelle les échanges pourront se poursuivre et où, comme il se doit en Corrèze, la convivialité sera de mise.

Cyrille ROUSSEAU

Demandez le programme !

Jeudi 26 août

8h30 - 9h00 - Accueil café

9h00 - 10h00 - Optimiser la ressource en eau : une priorité de la mandature.

11h00 - Inauguration du 8e Carrefour des Collectivités Territoriales.

14h30 - 15h30 - Investir avec des marges toujours plus restreintes.

15h30 - 16h30 - Club des utilisateurs OPENELEC (sous chapiteau).

16h15 - 17h15 - Maintenir et favoriser le commerce et l'artisanat local.

17h30 - 18h30 - Assemblée générale de l'ADM19 (sous chapiteau).

19h00 - Buffet dînatoire et soirée festive gratuite (inscription obligatoire). Soirée animée par « La Machine à danser » et le groupe « Meu-Brasil ».

Vendredi 27 août

8h30- 9h30 - Lutter contre les incivilités et conflits de voisinage.

9h30 - 10h30 - Assemblée générale de Corrèze Ingénierie (sous chapiteau).

10h45 - 11h45 - Valoriser son patrimoine architectural et environnemental.

11h45 - Remise des Trophées « Victoires de l'investissement local ».

14h00 - 15h00 - Réussir un pacte de confiance entre communes et intercommunalités.

15h30 - 16h30 - S'engager ou reporter la mise en place du PLUI.

17h00 - 18h00 - Déployer et financer des bornes de recharges électriques dans les espaces et logements collectifs (Espace Derichebourg).

18h00 - Inauguration du Salon des mobilités électriques.

Philippe Laurent - « La décentralisation été vidée de son sens... »

INTERVIEW - Maire de Sceaux (dans les Hauts-de-Seine) et secrétaire générale de l'AMF (Association des maires de France), Philippe Laurent interviendra lors du prochain Carrefour des collectivités. À quelques jours de ce grand rendez-vous, il nous livre son regard sur la situation des communes françaises et de leurs élus.

Philippe Laurent interviendra lors de cette édition 2021 du Carrefour des Collectivités Territoriales. © Droits réservés

La Vie corrézienne : Votre dernier ouvrage, à paraître courant septembre, s'intitule « Maire de toutes les batailles, en finir avec l'hypocrisie décentralisatrice ». Que doit-on comprendre ?

Philippe Laurent : Mon parcours m'a permis de développer une vision complète, et surtout ancienne, de la situation. J'ai été élu avant la loi de décentralisation de 1982 ; j'ai donc vu les changements qui se sont opérés par la suite. Durant une vingtaine d'années, les élus locaux ont retrouvé des marges de manœuvre sur leur territoire et ont pu gagner en compétences. Puis, à compter des années 2000, l'Etat a peu à peu repris la main sur un grand nombre de décisions locales dans le but de réduire les dépenses des collectivités.

Aujourd'hui, le pouvoir se concentre dans les mains de quelques-uns, et ça, ce n'est pas bon. Nous sommes dans une espèce de dérive centralisatrice assez inquiétante. Les administrations municipales sont presque empêchées de fonctionner, à la fois par un manque de moyens et par la perte de certaines compétences. Les savoir-faire qu'elles avaient développés ne sont plus exploités. Les maires, quant à eux, doivent appliquer des directives extrêmement uniformes, alors qu'ils voudraient apporter des réponses sur mesure, au plus près des besoins. C'est du gâchis. Pourquoi ne laisse-t-on pas plus de possibilités aux gens qui connaissent bien le terrain, qui ont un sens des responsabilités et de l'intérêt général ? L'Etat devrait accorder plus de confiance aux maires, leur dicter les grandes lignes de sa politique générale mais les laisser agir en fonction des circonstances locales. La décentralisation a été vidée de son sens.

> *« Il y a en effet un mal-être exprimé par de nombreux maires, d'autant que certains subissent des maltraitances verbales et/ou physiques.*

De nombreux maires se disent dépassés par les responsabilités qui leur incombent, et qui ne relèvent pas forcément de leurs missions premières. N'est-ce pas contraire à ce que vous venez d'expliquer ?

Ce phénomène illustre le paradoxe auquel nous sommes confrontés : d'un côté, l'Etat veut faire ce que nous (les communes et les maires, ndlr) savons faire, mais d'un autre côté, il ne fait plus ce qu'il devrait faire. Je croise beaucoup de gens qui se sentent abandonnés par les administrations, soit parce qu'elles ne sont plus présentes sur le terrain - c'est le cas des trésoreries, des hôpitaux… -, soit parce qu'elles ne sont plus efficaces. Alors ces personnes se tournent vers le maire, tout en sachant qu'il ne pourra sans doute pas régler leurs problèmes. Mais elles n'ont personne d'autre à qui parler, et espèrent obtenir un conseil ou profiter du réseau de leurs élus.

Peut-on parler du « mal-être » d'une partie des élus ?

Il y a en effet un mal-être exprimé par de nombreux maires, d'autant que certains subissent des maltraitances verbales et/ou physiques. Ces faits de violence ont toujours existé, mais jusque-là, ils étaient peu relayés. Aujourd'hui, la parole des élus se libère. On sent qu'il y a une grande tension dans la société ; à la moindre contrariété, les gens explosent. Tout le monde en pâtit, bien sûr, et plus particulièrement ceux qui ont un peu d'autorité (les élus, policiers, les pompiers, les gendarmes, les enseignants, etc.). Par conséquent, l'AMF a créé des modules de formation pour apprendre aux maires comment réagir face à un interlocuteur violent. Ces stages sont organisés avec les directions départementales de la gendarmerie et durent au moins une demi-journée.

> *« Sur les 35 000 communes que compte la France, quelque 6000 ont perdu des moyens financiers.*

Le budget communal constitue une préoccupation majeure pour de nombreux maires, alors que les dotations de l'Etat tendent à baisser depuis des années. Que faire ?

L'une de nos préconisations portait sur la politique de Relance. L'Etat a choisi de verser des subventions au cas par cas, dans des domaines très ciblés. À notre sens, il aurait été préférable d'augmenter les dotations globales aux communes, et de laisser les conseils municipaux investir comme ils le souhaitaient, notamment pour les communes moyennes - de 1 500 à 20 000 habitants. Mais l'Etat a refusé notre proposition et préféré une sorte de mise sous tutelle.

Par ailleurs, nous étions opposés à la suppression de la taxe d'habitation. D'une part, parce qu'elle n'a pas été bien compensée pour tout le monde. Sur les 35 000 communes que compte la France, quelque 6000 ont perdu des moyens financiers. D'autre part, la taxe d'habitation avait l'intérêt de créer un lien direct entre l'habitant et sa commune. Désormais, seuls les propriétaires payent un impôt local. Cela ne va pas dans le bon sens. Si on laisse ce système perdurer, les collectivités ne seront bientôt plus financées que par les dotations publiques et deviendront des filiales de l'Etat, sans autonomie ni responsabilités politiques. Cette atmosphère nuit au pays.

Nous proposons de réfléchir à une nouvelle forme de lien, si possible fiscal, entre les communes et leurs administrés.

Quel avenir pour les petites communes ? Ne risquent-elles pas d'être phagocytées par les intercommunalités ?

Je pense qu'on est allé trop loin dans l'intercommunalité en créant de très grosses collectivités un peu partout, même dans les zones faiblement peuplées. Or, cela n'est pas adapté. Ces intercommunalités prennent de plus en plus de responsabilités mais s'éloignent du terrain. A choisir, l'AMF préconise de recourir aux communes nouvelles, parce qu'elles conservent des caractéristiques propres à la commune : une grande responsabilité du maire, une équipe municipale, une administration communale et une très forte réactivité des agents.

Pour autant, toute commune nouvelle doit se construire sur la base du volontariat. Pour que la fusion se passe bien, il faut que les différentes parties soient fédérées autour d'un projet de territoire et d'un ou deux leaders. Au début, cela peut être un peu compliqué, surtout si les identités locales sont particulièrement ancrées. C'est ce que l'on observe dans le sud-est, du côté du Var, par exemple. Mais au bout d'un ou deux mandats, les choses se mettent en place.

> *« C'est sans doute le plus important, les élus ont besoin de se retrouver.*

Quel regard portez-vous sur le Carrefour des collectivités ?

Ce rendez-vous permet, entre autre chose, de mobiliser les partenaires économiques du territoire. Cela montre bien que l'ensemble des acteurs publics constituent une force de frappe économique non négligeable.

Par ailleurs, et c'est sans doute le plus important, les élus ont besoin de se retrouver. Ils sont confrontés aux mêmes difficultés, aux mêmes interrogations ; ils forment une grande communauté qui structure le pays. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui n'ait rien appris de son mandat de maire ou de conseiller municipal. C'est un marqueur de vie. Et chacun peut, s'il le souhaite, en faire l'expérience.

Propos RECUEILLIS PAR PRISCILLE PEYRE

Les exposants

Plateau TV

105 AMEDIA SOLUTIONS

104 B SDIS - UDSP DE LA CORREZE

104 KF EQUIPEMENTS

17 INTERCONSULAIRE CCI - CHAMBRE AGRICULTURE - CHAMBRE DES METIERS

16 bis BRIV'SECURIT

15 - 16 GROUPE LA POSTE DIRECTION RESEAU ANQUE DU LIMOUSIN

14 ASSO-CIATION NOTRE VILLAGE

13 VIASANTE

12 MUTUALIA ALLIANCE SANTE

10 - 11 INITIO ENTREPRISES CENTRE D'AFFAIRES - COWORKING - HBE HELIOS BATIMENT ENERGIE - AGENCE JEAN-MICHEL LEYEART - AGENCE SEY DESIGN DE COMMUNICATION - WAKAME

8 - 9 SUEZ

18 - 19 FEDERATION TRAVAUX PUBLICS DE LA CORREZE

20 - 21 SCETA - IN'EA INSERTION EMPLOI ACCOMPAGNE - CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE - LES PEP 19

22 CORREZE HABITAT

23 BANQUE DES TERRITOIRES - CAISSE DES DEPOTS

24 CREDIT AGRICOLE

25 FONDATION PATRIMOINE

26 UGAP

27 CERIG

28 AEROPORT BRIVE

29 GROUPE ELABOR

30 GROUPAMA

31 SCHILLER

44 - 45 ENGIE

42 AMF

43 LIGUE ENSEIGNEMENT FAL 19

40 - 41 CENTRE DE GESTION DE LA FPT ET MNT

38 UNICEM

39 DMJB ET ASSOCIES

36 UNEP

37 ENEDIS

34 TERRITOIRES

35 PREFECTURE CORREZE

32 CNAS

33 REGION NA

58 PIETO - 5HE

59 AVOC LA CO

55 - 56 POLYGONE SA D'HLM

52 COLAS SUD-OUEST

53 QUALY

49 VIATECH

50 - EDF C

47 - 48 CONSEIL DEPARTEMEN DE LA CORREZE

3 CERIG

2 GRDF

1 FABREGUE

4-5 FEMMES ELUES - SOS VIOLENCES CONJUGALES - ADM19

7 UDAF

6 LMG VARETZ

ACC BAD

Entrée

43 Fransbo homme

43 Fransbo homme

Espace restauration
et conférences

103
GENDARMERIE
DE LA CORREZE

102
MARSALEIX
MATERIAUX

100 - 101
IAE ARCADOUR -
L'ACHAT INNOVANT

ATS DE
RREZE

60
ORANGE

57
LASCAUX
ENTREPRISE

76
ATREAL

77
BOUYGUES
TELECOM

74
LA VIE
CORREZIENNE

75
CAMPING
CAR PARK

72 - 73
SIRTOM

92
DEJANTE

93
CAPEB - INFINI
CONSEILS ET
FORMATION

90
DORSAL

91 - 89
VEOLIA EAU
- VEOLIA
PROPRETE

88
PEPINIERES
MIRAT -
CHOUZENOUX
PAYSAGES

SE

54
CENTRE
FRANCE LA
MONTAGNE

51
OLLECTIVITES

68 - 70
STAM

71
SIORAT

69
GAIA
CONNECT

86 + EXT
MATÉRIEL
NEGOCE
SERVICES

87
FEDE ELECTRI-
FICATION DE
LA CORREZE

84 - 85
DEVAUD TP

43
Fransbo
homme

TAL

46
CAUE

64 - 66
SAUR

67
PIGNOT TP

65
GOURDON
AUDIT ASSUR

82 + EXT
MACHEIX
IVC

83
OIEAU

80
MAIF

81
COLIBRIS
VRD

97 - 98
Chambre
syndicale
des bura-
listes

CUEIL
GES

61
MIANE ET
VINATIER

62
ADOUR
GARONNE

63 + EXT
MENUE
CULTURE

78
ATERPLO - 2SI

79
UV GERMI

94 - 95 - 96
EUROVIA
SDEL
LIMOUSIN

officielle

43
Fransbo
homme

43
Fransbo
homme

Gestion financière - « Il faut maîtriser chaque dépense de fonctionnement... »

SAINTE-FÉRÉOLE - Comment investir pour sa commune quand les marges budgétaires s'amenuisent ? La question, soulevée lors du prochain Carrefour des collectivités, relève du défi pour de nombreux maires. À Sainte-Féréole, pourtant, les projets ne manquent pas. Preuve par l'exemple qu'il reste des recours possibles.

Malgré la baisse des dotations, Henri Soulier a trouvé comment faire plus avec moins... © La Vie Corrézienne

Si l'argent est le nerf de la guerre, il est aussi indispensable à la bonne gestion des collectivités locales, qui bénéficient de nombreuses dotations de l'État pour compenser leurs différentes charges. Parmi ces concours financiers, la dotation générale de fonctionnement (DGF) représente en moyenne 15% des recettes réelles des communes. Son montant dépend principalement de la superficie et de la population de chaque collectivité, les plus défavorisées bénéficiant de dotations supplémentaires (dites « de péréquation »).

> *« Le premier coup dur a frappé en 2011, lorsque le gouvernement de Nicolas Sarkozy a choisi de geler la DGF…*

Déjà complexe – pour ne pas dire nébuleux –, ce mécanisme d'attribution semble carrément grippé depuis une dizaine d'années. Le premier coup dur a frappé en 2011, lorsque le gouvernement de Nicolas Sarkozy a choisi de geler la DGF, et donc l'enveloppe dédiée aux communes. Une situation qui a perduré et s'est même dégradée : entre 2013 et 2017 où les concours financiers de l'État ont reculé de 19%. « L'objectif était d'inciter les collectivités à ralentir la croissance de leurs dépenses de fonctionnement » note la Cour des comptes dans l'un de ses rapports.

Une stratégie qui a effectivement permis de freiner ces dépenses, mais n'a pas suffi à les faire reculer. Difficile, en effet, d'économiser sur les charges fixes et, par définition, incompressibles d'une commune (salaires des personnels, électricité, fournitures etc.). Pour garder leur budget communal à l'équilibre, la plupart des élus ont donc choisi de rogner sur des dépenses non-courantes, autrement dit de repousser leurs projets d'investissement. « L'investissement, en particulier l'effort d'équipement local, a servi de variable d'ajustement au durcissement de la contrainte financière, les marges de manœuvre en matière de fonctionnement étant plus limitées à court terme » résume la Cour des comptes, qui mentionne « un recul de 17,4 % des investissements entre 2013 et 2016. »

Savoir dire non

Et pourtant. À dix kilomètres de Brive et trente petites minutes de Tulle, la commune de Sainte-Féréole n'a cessé de se développer et de croître, même en période de « vache maigre ».

Henri Soulier était déjà à la barre du navire lorsque le vent a tourné. Premier édile depuis 1995, il affirme « avoir senti les coupes sombres qui s'annonçaient dès 2010. La gestion financière des communes était régulièrement décriée par une partie de la classe politique. »

Économe par nature, lui ne s'en est pas laissé compter. Sa commune compte aujourd'hui un grand complexe sportif (avec deux stades, deux terrains de tennis, un dojo, une salle de danse, une piscine, un skate park...), une maison de l'enfance, un accueil de loisir, une bibliothèque, une salle multimédia, une maison de la santé et une résidence autonomie en cours d'achèvement – entre autres infrastructures.

De toute évidence, Henri Soulier a trouvé comment faire plus avec moins. Il avertit cependant : « Il n'y a pas de recette miracle. Il faut avant tout faire très attention à chaque dépense de fonctionnement. Un sou, c'est un sou. » Sa logique entrepreneuriale repose sur un principe fondamental : l'arbitrage de chaque décision au profit du collectif. « L'intérêt général doit toujours primer sur l'intérêt individuel. Les administrés ont tous un cas particulier à défendre, mais il faut savoir dire non lorsque c'est nécessaire. » Ce qui n'est pas forcément facile ; Henri Soulier en convient.

Tel un père de famille ou un chef d'entreprise, le premier édile doit donc penser collectif pour ne pas dilapider le budget communal. Des ressources qui reposent sur quatre principaux leviers : d'une part, les dotations de l'État et l'ancienne « taxe professionnelle » versée par les entreprises ; d'autre part, la fiscalité des ménages (taxe d'habitation, taxe foncière etc.) et la contribution des usagers aux services publics (par exemple, les frais de cantine scolaire payés par les familles).

> *« Je préfère lancer les chantiers les uns après les autres et avancer un petit peu chaque année que générer une dette…*

Ces deux derniers postes sont aussi les seuls laissés aux mains des communes. « À Sainte-Féréole, nous avons fait le choix de ne pas augmenter le montant des impôts locaux » note Henri Soulier à titre d'exemple. « En revanche, nous n'excluons pas, à plus ou moins long terme, de majorer la redevance des usagers sur les services publics ». Ainsi, certains dispositifs comme la garderie des enfants pourraient coûter un peu plus cher aux administrés dans un avenir pas si lointain. « Personne n'est jamais prêt à payer plus. Mais la charge assumée par les familles est trop éloignée du coût de revient pour les collectivités. Il va falloir se rapprocher de la réalité des prix, comme cela a été le cas pour l'eau potable. »

L'emprunt et les subventions

Les recettes de fonctionnement ne sont pourtant pas la seule source de financement des communes qui peuvent, si elles le souhaitent et sous certaines conditions, recourir à l'emprunt. À ce sujet, Henri Soulier alerte : « L'emprunt est rarement la solution idéale. Il peut se justifier s'il apporte une valeur ajoutée à la commune - par exemple, s'il permet d'y construire des infrastructures attractives - et que son remboursement est alimenté par une redevance ou une rentrée fiscale. Dans le cas contraire, il s'agit plutôt d'une fuite en avant… » Fort de cette logique, le maire de Sainte-Féréole a choisi de rembourser le prêt contracté par son prédécesseur « sans réalimenter la machine à crédit par derrière. » Il assume : « Je préfère lancer les chantiers les uns après les autres et avancer un petit peu chaque année que générer une dette - donc un trou - dans le budget. »

Sa méthode se justifie d'autant plus que les communes disposent d'un ultime recours pour mener à bien leurs projets : les subventions publiques. « Pour dix euros d'apport communal, il est possible d'en lever dix de plus à l'extérieur » estime Henri Soulier, conscient que « cela suppose de parfaitement maîtriser les arcanes des institutions ».

Certains dossiers avancent vite et facilement ; d'autres s'avèrent plus difficiles à monter, puis à valoriser, notamment dans les échanges avec l'Europe. « Il faut parfois deux à trois ans pour être remboursé des avances sur charges » calcule le maire de Sainte-Féréole, bien rôdé à ce genre d'exercice. « Mais les difficultés se posent aussi dans les domaines novateurs, notamment en matière de transition écologique. »

L'élu ne cache pas ainsi avoir bataillé pour déployer la géothermie dans la toute nouvelle résidence autonomie de la commune. Il aurait pu opter pour un système au gaz, deux fois moins cher et nettement moins technique à installer. Mais cette option aurait été moins écologique et plus coûteuse à long terme. Alors, malgré de nombreux écueils au projet, l'édile a persévéré.

Henri Soulier pense à l'avenir ; il s'en inquiète, même. « Je m'attends à une deuxième baisse drastique des dotations aux collectivités. Mon conseil ? Investir un maximum tant que c'est encore possible. Mais je ne peux m'empêcher de me demander : à quoi ressembleront les petites communes de demain ? La situation s'annonce critique… »

Priscille PEYRE

Secrétaires de mairie - Polyvalence et disponibilité sont leurs maîtres-mots

CORRÈZE - Dans les communes rurales ou à faible densité de population, la secrétaire de mairie est souvent seule en poste. Elle doit donc être polyvalente et remplir de nombreuses missions allant de l'accueil du public à la gestion de l'état civil, l'établissement des payes ou l'élaboration du budget...

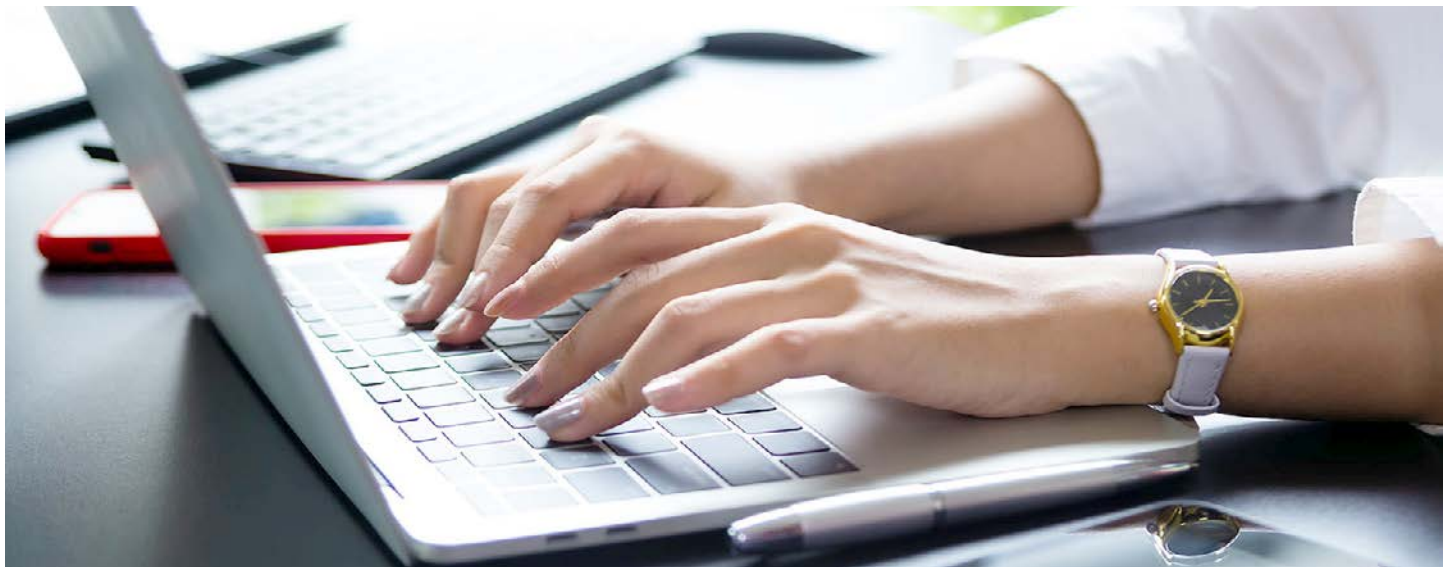

Les secrétaires de mairie sont de véritables couteaux suisses, notamment dans les petites communes. © Droits réservés

Il est loin le temps où, dans les communes rurales, l'instituteur remplissait, souvent après la classe, les fonctions de secrétaire de mairie. Aujourd'hui la tâche n'incombe plus au maître d'école et quelques heures par semaine au minimum, un ou une secrétaire de mairie est présent pour accueillir et renseigner les usagers et surtout remplir les nombreuses missions inhérentes à cette fonction.

Une formation créée en Corrèze il y a vingt-quatre ans

État civil, urbanisme, gestion des ressources humaines-payes, gestion comptable et financière, commande publique, archivage… les tâches sont nombreuses et variées et nécessitent donc des personnes formées. C'est ce qui a conduit le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze à développer, il y a vingt-quatre ans, une formation de secrétaires de mairie remplaçants. « La formation répondait alors à un besoin des petites communes » précise Sylvie Boileau, responsable Service Emploi-Concours. « Car dès que les secrétaires de mairie étaient absentes, il n'y avait personne pour les remplacer et cela créait un vrai problème dans la continuité de service. »

Les couteaux suisses de la fonction publique

Impossible en effet de remplacer au pied levé et sans formation préalable ces véritables couteaux suisses de la fonction publique. « Au début, tous les ans, nous formions six à huit personnes durant huit jours sur les données essentielles » précise Sylvie Boileau. « Aujourd'hui les missions sont plus complexes et variées, la formation dure donc trente jours et est suivie par quinze à vingt personnes chaque année. »

> *« Il va y avoir un boum des départs en retraite dans les trois ans. C'est quelque chose qu'il faut anticiper...*

Une formation qui alterne des « cours » théoriques et des périodes en mairie avec un tuteur. « La formation est très courte et donc très intense, elle permet d'acquérir des bases » complète Sylvie Boileau. « C'est un tremplin » ajoute Céline Dumas, secrétaire de mairie à Chanteix, qui a suivi la formation dispensée par le centre de gestion en 2013. « C'était un retour à mes premières aspirations professionnelles », résume la jeune femme qui, après une carrière dans l'immobilier a fait le choix de se réorienter et de mettre à profit son bac administratif et sa licence d'administration publique.
« À l'issue de leur formation, les stagiaires commencent par effectuer des remplacements, jamais à plus d'une demi-heure de chez eux. Mais au bout d'un ou deux ans ils trouvent un poste ou changent d'orientation », complète Sylvie Boileau. La formation, qui affiche un taux de retour à l'emploi de 93%, prépare l'avenir car « il va y avoir un boum des départs en retraite dans les trois ans. C'est quelque chose qu'il faut anticiper. »

Les profils Bac + 2 ciblés

Alors le Centre de Gestion de la Corrèze continue de former, année après année, des stagiaires. « Nous recherchons des profils niveau bac + 2 dans l'administratif, mais nous cherchons avant tout des gens motivés avec une grande capacité d'adaptation », souligne Sylvie Boileau.
En effet, les secrétaires remplaçants peuvent effectuer des missions de quelques jours ou de plusieurs mois, à temps complet ou à temps partiel et doivent s'adapter à l'organisation et au fonctionnement de la personne qu'ils remplacent, mais aussi aux logiciels informatiques qui peuvent varier d'une commune à l'autre.

> *« Polyvalence et disponibilité sont d'ailleurs les mots qui reviennent à l'évocation de la profession*

Souvent seuls, les secrétaires remplaçants peuvent toutefois compter sur le tuteur qui les a accompagnés durant la formation et avec lequel, souvent, des liens se tissent. Une solidarité nécessaire, « car dans les petites mairies on est souvent seul en poste et on doit s'occuper de tous les domaines », précise Céline Dumas qui reconnaît que « c'est un réel engagement, voire une vocation. »
Polyvalence et disponibilité sont d'ailleurs les mots qui reviennent à l'évocation de la profession. « Il y a les conseils municipaux en soirée, mais aussi les mariages le samedi, les élections le dimanche avec la saisie et la transmission des résultats… Ce sont des missions qui viennent en plus de notre travail quotidien. À ces journées déjà bien remplies viennent s'ajouter des missions plus ponctuelles tel que l'adressage, le recensement de la population... » , détaille Céline Dumas. Pour autant la jeune femme ne regrette pas son choix et apprécie justement cette pluralité des tâches ainsi que « la coopération avec les élus et plus particulièrement avec le maire et les adjoints. »
Une disponibilité qui peut rebuter les candidats, tout comme la rémunération en début de carrière. « En général c'est le SMIC horaire », précise Sylvie Boileau et certaines secrétaires doivent cumuler les contrats dans plusieurs mairies pour pouvoir obtenir un temps complet. Mais une fois en poste, il est tout à fait possible d'évoluer et de changer d'échelon. « À l'issue de la formation j'ai été recrutée, suite à un dépôt de CV, à la mairie de Saint-Jal en décembre 2013 où j'ai eu la chance de faire mes premières armes. D'abord contractuelle, via le service de remplacement du CDG, j'ai été nommée en juillet 2014 et titularisée en 2015 sur le poste à temps complet avant d'obtenir mon concours d'adjoint administratif » détaille Céline Dumas qui, après quatre années passées à Saint-Jal, a demandé sa mutation pour Chanteix où elle a depuis été reçue au concours de rédacteur.
Mais en plus des formations ou des concours, « c'est un métier où il faut faire de la veille juridique et réglementaire, se documenter constamment », reconnaît Céline Dumas.
Car la profession ne cesse d'évoluer au fil du temps. « Aujourd'hui, sur les 280 communes de Corrèze, une centaine ont une agence postale communale. Nous avons donc rajouté un module de formation », précise Sylvie Boileau. Les secrétaires de mairie peuvent en effet être amenés à intervenir au sein des agences postales, voire des maisons France Services. Autant de nouvelles missions qui nécessitent de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences. « C'est un métier riche, que les gens ne connaissent pas de l'extérieur », conclut Sylvie Boileau.

Cyrille ROUSSEAU

POUR PLUS D'INFORMATION
cdg19.fr ou contacter le service public temporaire du centre de gestion au 05.55.20.69.41

Émilie Boucheteil - « Maire, le mandat le plus dur mais aussi le plus enrichissant... »

CHAMEYRAT - À tout juste 34 ans Emilie Boucheteil a enfilé l'écharpe de maire de Chameyrat en 2020 et a été reconduite dans la foulée au conseil départemental. Un parcours politique débuté il y a déjà huit ans au conseil municipal de Tulle.

À tout juste 34 ans, Emilie Boucheteil est maire de Chameyrat depuis 2020 et conseillère départementale depuis 2015. © La Vie Corrézienne

Les Chameyracois l'ont affectueusement surnommé « la petite » et les conseillers départementaux l'ont baptisé, dès 2015 « Benj ». Derrière ces surnoms se cache la jeune Émilie Boucheteil.
Très tôt, la Saint-Mexantoise s'est engagée en politique. Un goût pour l'engagement que la Corrézienne puise dans la tradition familiale, notamment du côté de son grand-père paternel, Armand Boucheteil, qui a dirigé pendant près de cinquante ans la commune de Saint-Mexant et le conseil départemental de la Corrèze de 1982 à 1985. Mais aussi dans les pas de Serge, son papa syndicaliste CGT et de Geneviève, sa maman engagée dans des associations communales.

Conseillère départementale à l'âge de 28 ans

« J'ai toujours été passionnée par la vie municipale et l'action publique en général. Je me suis d'abord investie dans le monde associatif comme dirigeante dans un club de foot, puis de rugby et comme membre du comité du mémorial de la résistance. » Un intérêt pour la chose publique qui l'a poussée à rejoindre, à 25 ans, l'équipe de campagne de François Hollande en lice pour la présidentielle, puis celle de Sophie Dessus alors candidate à la députation. « Deux belles rencontres qui m'ont donné envie de poursuivre mon investissement politique en me présentant devant les électeurs. C'est ainsi que je suis devenue en 2014 conseillère municipale de Tulle et membre du bureau de Tulle agglo. Politiquement j'ai le cœur ancré à gauche. Pour autant, je n'ai jamais été encartée, je souhaite conserver ma liberté.»

> *“Avec Jean-Claude Peyramard on rigolait mais on travaillait...*

En 2015, c'est une nouvelle rencontre, cette fois avec le regretté Jean-Claude Peyramard, qui a poussé Émilie à candidater en binôme, avec le maire de Saint-Hilaire-Peyroux, au conseil départemental. «Jean-Claude aura marqué ma vie. Le courant est très vite passé à tel point qu'il est devenu ma personne de confiance. J'admirai son altruisme, sa capacité à fédérer, son soutien, sa présence, son humour. Avec Jean-Claude on rigolait mais on travaillait. »
Un duo gagnant qui a décroché en 2015 le canton de Tulle nord. « C'est ainsi que je suis devenue à 28 ans la benjamine de l'assemblée départementale. Très vite surnommée Benj j'ai découvert aux côtés de Jean-Claude, mais jamais dans l'ombre, ce nouveau mandat.»

> *“Il n'y a pas un jour où je n'apprends pas quelque chose…*

Un mandat que la jeune maman d'un petit Paul, conjugue avec son emploi de chargée de communication au sein de Corrèze tourisme et la présidence de l'instance de coordination de l'autonomie du canton de Tulle campagne nord.
Une vie presque «normale» se profile pour Émilie et sa famille alors installés à Chameyrat où la femme de gauche puise ses racines maternelles. Une vie presque tranquille remise en cause début 2020 quand elle apprend que le maire sortant, Alain Vaux ne se représente pas. «Très vite, j'ai été sollicitée pour reprendre le flambeau. J'étais prête à apporter ma pierre mais loin de moi l'idée de devenir maire de Chameyrat. Même si je bénéficiais d'une petite expérience de conseillère municipale et départementale je ne me sentais pas suffisamment armée pour être en première ligne. Mais, une fois encore, des rencontres, cette fois avec des Chameyracois, et le soutien de mes proches m'ont incité à franchir le pas.» Un choix conforté par les électeurs qui ont placé dès le premier tour son «Équipe pour Chameyrat» largement en tête du scrutin.
Même si la crise sanitaire est venue contrarier le début de mandat, la jeune maire de Chameyrat ne regrette pas son choix. «Maire, c'est le mandat le plus dur, mais c'est aussi le plus enrichissant. Parfois, on se sent démunis mais fort heureusement je peux compter sur le personnel communal, les collègues élus, l'association des maires pour régler les soucis du quotidien et faire retomber cette pression permanente. Il faudrait être expert en tout. Mais Il n'y a pas un jour où je n'apprends pas quelque chose. J'aime être en prise directe, j'aime les journées bien remplies ici je me sens utile» , explique la jeune femme qui a dû mettre en place une organisation millimétrée pour conjuguer vie politique, vie professionnelle et vie familiale.

Garder la tête sur les épaules

Une façon aussi pour la jeune mère de famille de démontrer que l'on peut tout concilier. «Il ne faut pas attendre la retraite pour s'engager !» , insiste la jeune élue. «Malgré ce nouveau mandat j'ai souhaité garder un pied dans la vie active. Selon moi, c'est primordial pour rester en phase avec la réalité. Un savant équilibre qui repose en très grande partie sur ma famille et mon compagnon Loïc. Sans lui rien ne serait possible, c'est mon pilier du quotidien. Sans son soutien, je ne serai pas assise dans le fauteuil de maire», confie Émilie qui, dans la foulée de son élection a retrouvé son fauteuil de conseillère départementale dès le premier tour.

> *“Il ne faut pas attendre l'heure de la retraite pour s'engager !*

Comme quoi sur le plateau tulliste, un Boucheteil peut en cacher une autre. «Je ne me fixe pas d'objectifs particuliers. Je ne souhaite pas faire une carrière politique et je compte bien garder la tête sur les épaules et les pieds sur terre» , tempère la jeune femme qui, à 34 ans, est toutefois déjà parvenue à se faire un prénom.

Thibaut FAUVERGUE

Services au public - Les buralistes véritables couteaux suisses du commerce local

CORRÈZE - Présents sur le Carrefour des Collectivités Territoriales, les buralistes corréziens et leur président Frédéric Vergne, entendent entretenir le lien entre leur corporation et les collectivités locales, avec l'objectif, notamment en milieu rural, d'assurer la continuité des services au public...

Les buralistes, véritables couteaux suisses des petits commerçants, seront présents les 26 et 27 août prochains à l'Espace des Trois provinces dans le cadre du Carrefour des Collectivités Territoriales. Cet évènement sera en effet l'occasion pour Frédéric Vergne de représenter les 146 buralistes qui forment le réseau corrézien et ainsi de répondre aux questions que se posent les élus. Au sortir d'une activité parasitée par la crise sanitaire, l'heure est au constat et au renouveau pour le petit commerce à la carotte rouge.

Les buralistes corréziens s'en sortent bien

Malgré les confinements successifs liés à la crise sanitaire, les buralistes du département s'en sortent plutôt bien. « Les tabacs presse n'ont pas observé de baisse d'activité puisque, reconnus commerces de première nécessité, ils sont restés ouverts normalement pendant les confinements », constate Frédéric Vergne. « Les bars-tabacs quant à eux ont davantage été impactés puisqu'une partie de leur activité, le service au bar, n'était pas possible ».
Néanmoins, c'est un constat favorable que retient celui qui est aussi vice-président national de la Confédération des buralistes de France. En effet, pendant la crise sanitaire, les buralistes ont assuré leur rôle de commerce de proximité en permettant d'entretenir le lien social. Cet aspect est d'autant plus important que 60 % des bureaux de tabac corréziens se situent dans des communes de moins de 3 500 habitants ! Un maillage territorial que Frédéric Vergne tient à mettre en avant. « Le réseau des buralistes est une grande force qui nous permet à la fois d'être présents quasiment partout et de proposer des services de qualités ! »

> *« 60 % des bureaux de tabac corréziens se situent dans des communes de moins de 3 500 habitants*

Mais si le réseau des buralistes corréziens se porte bien, il perdure toutefois une ombre au tableau. « Il nous faut être vigilants quant à la contrebande de cigarettes. Contrairement à ce que l'on peut penser, la Corrèze n'est pas épargnée par ce phénomène… » déplore Frédéric Vergne.
Car c'est un fait, il y a de moins en moins de fumeurs, notamment en raison de l'augmentation du prix moyen du paquet de cigarettes. La diversification est dès lors une nécessité, plus encore en milieu rural. C'est pour cette raison qu'a été mis en place le « Fonds de transformation », une aide à hauteur de 30 % du coût des travaux permettant aux buralistes de « s'adapter à la situation du marché du tabac mais aussi de répondre aux nouveaux usages et aux attentes des consommateurs. »
« Bien sûr nous continuons à vendre du tabac puisque nous sommes le seul distributeur agrée pour le faire, mais nous proposons depuis plusieurs années un panel de services qui tend à se diversifier » explique Frédéric Vergne.

> *« Savoir comment les buralistes peuvent être utiles à la collectivité...*

Ainsi, dans un premier temps, les bureaux de tabac ont proposé un service de relais colis, en partenariat avec La Poste, qui permet de recevoir et d'envoyer des colis. Depuis plus d'un an, il est aussi possible d'effectuer des démarches du quotidien auprès d'un buraliste, comme faire une demande de carte grise, acheter des billets de train ou régler des factures de crèche, de cantine ou de piscine… S'ajoute à cela le service bancaire Nickel et la vente de produits locaux en circuits courts.

Les français fument de moins en moins : 42% des clients des buralistes ne consomment pas de tabac. © La Vie Corrézienne

Les collectivités comme partenaires ?

Reste que pour certains, à travers par exemple l'attribution des paiements de proximité aux bureaux de tabac, cette diversification est une fuite des services publics vers le secteur privé. « On ne cherche pas s'accaparer les services publics », répond le président de la Fédération des buralistes de Corrèze. « Nous avons simplement répondu à un appel d'offre de la Direction générale des finances publiques et nous l'avons remporté. » Ainsi, pour Frédéric Vergne, la véritable question est en effet de savoir « comment les buralistes peuvent être utiles à la collectivité ? »
C'est donc sur un partenariat avec les mairies, les agglomérations et les communautés de communes que parie le président de la Fédération des buralistes de Corrèze et, à cet égard, le Carrefour des Collectivités sera donc un lieu de circonstances pour entretenir la relation entre buralistes et élus.

Adrien TARIF

Sécurité des élus - Une mallette pédagogique pour désamorcer les conflits

CORRÈZE - Alors que les insultes et les agressions envers les élus se multiplient, la direction départementale de la sécurité publique a mis en place une formation offrant des clefs pour désamorcer les conflits.

En 2020, on dénombrait au niveau national pas moins de 1 270 agressions, insultes menaces envers des élus. Un phénomène en constante progression. Certains élus comme le maire de Bron bénéficient même d'une protection 24 heures sur 24 tant la menace est prégnante. « La Corrèze est relativement épargnée, nous n'avons pas enregistré d'agressions physiques. Pour autant, les remontées de terrain démontrent que certains élus ont été pris à partie et ont dû faire face à des attitudes agressives. Et l'actualité récente a démontré que les élus pouvaient être confrontés à des situations délicates pouvant dégénérer à tout moment sans pour autant être formés », analyse William Lliso, le directeur départemental de la sécurité publique.

> *« L'actualité récente a démontré que les élus pouvaient être confrontés à des situations délicates pouvant dégénérer à tout moment...*

C'est justement pour éviter que les situations ne dégénèrent que le patron des policiers corréziens a souhaité mettre en place une formation à destination des élus. Initiée par le ministère de l'intérieur avec l'appui du Raid, elle a pour vocation de présenter aux élus la « mallette de la désescalade » réunissant des clés pour désamorcer les conflits.

« Le but n'est pas d'en faire des Ninjas en herbe »

« Le but n'est pas de faire de nos élus des Ninjas en herbe pour les envoyer au feu, bien au contraire. Le maître-mot de cette formation, c'est la désescalade. Au cours de ces échanges, des conseils pratiques sont prodigués pour éviter que la situation ne s'aggrave », explique le policier.
Lors de la première session de formation de ce type organisée il y a quelques semaines dans la préfecture corrézienne, deux élus tullistes, la députée Frédérique Meunier et son assistante parlementaire, mais aussi Pierre Brajou, directeur de l'Association des maires de la Corrèze ont ainsi reçu les conseils d'un négociateur du Raid et de deux formateurs de la Ddsp 19.
« En tant qu'élue, je n'ai jamais été agressée physiquement. Mais alors que j'étais maire de Malemort, j'ai été amenée, comme Laurent Darthou récemment, à gérer la problématique de gens du voyage souhaitant s'installer sur l'espace public. Un problème malheureusement récurrent face auquel nous sommes démunis. Dans ce cas précis, je me suis sentie menacée. Certainement à tort, j'ai tendance dans ces cas-là à renchérir alors que l'on nous apprend ici à désamorcer le conflit, à parlementer. Plus récemment, suite à une proposition de loi, j'ai dû faire face à un déferlement de violence qui s'est traduit par des insultes, des menaces sur les réseaux sociaux. C'est une nouvelle forme de violences à laquelle nous sommes confrontés », explique la députée Frédérique Meunier qui, préférant prévenir que guérir, a donc souhaité obtenir des clefs auprès de ces professionnels.

Une formation de trois heures a permis à des élus d'obtenir des clefs pour désamorcer des conflits. © Thibaut FAUVERGUE

Et qui de mieux qu'un négociateur du Raid pour prodiguer des conseils aux élus souvent désarmés face à des situations conflictuelles de plus en plus explosives ? *« Notre métier, c'est de désamorcer les situations. Nous profitons de ces formations pour partager notre expérience. Nous passons notre temps à négocier »*, confie le policier.
Durant trois heures, au travers d'exercices pratiques, des conseils ont ainsi été prodigués. *« Le ton employé, la posture, la ponctualité, l'attitude, le regard, la gestion du temps, sont autant de facteurs qui peuvent permettre d'enrayer un conflit »*, explique le négociateur.

D'autres sessions proposées prochainement ?

Des conseils pratiques agrémentés par les expériences des uns et des autres ont permis aux élus de quitter cette formation avec des clefs supplémentaires. *« C'est une première qui pourrait bien en appeler d'autres »*, lance William Lliso aux retardataires.

Thibaut FAUVERGUE